

CORRIGE INDICATIF PARTIE GESTION FINANCIÈRE

- 1) Compléter les factures puis enregistrer les opérations de l'annexe n° 1 dans le journal du groupe SAMSUNG. (8pts)

GROUPE SAMSUNG Rue d'Arta			
		Doit	
			AYAN OSMAN
Facture n° 156	Le 05/12/23		
Désignation	Quantité	PU	Montant
SALON	2	200 000	400 000
CHAMBRE à COUCHER	1	250 000	250 000
RÉFRIGÉRATEUR	1	135000	135 000
<i>Règlement 30/12/23</i>	Montant HT		785 000
	Remise de 10%		78 500
	Net commercial		706 500
	Escompte de 1%		7065
	Net financier		699 435
	Transport		10 000
	Total HT		709 435
	TVA à 10%		70944
	Net à payer TTC		780 379

GROUPE SAMSUNG		Le	
		07/12/2023	
		AVOIR	
			AYAN OSMAN
Facture n° A41			
Désignation	Quantité	PU	Montant
SALON	1	200 000	200 000
	Montant HT		200 000
	Remise 10%		20 000
	Net commercial		180 000
	Escompte 1%		1800
	Net financier		178 200
	TVA 10%		17820
	Net à votre crédit		196 020

			05/12/2023		780 378,5	
411			Clients			
665			Escompte accordé		7065	
	707		Ventes de marchandises			706 500
	7085		Transport sur ventes			10 000
	44571		TVA collectée			70943,5
			Facture n° 155			
			07/12/2023			
707			Ventes de marchandises		180 000	
44571			TVA collectée		17820	196 020
	411		Clients			
	665		Escompte accordé			1800
			Fact avoir n° 23			
			15/12/2023			
2182			Materiel de transport		4300 000	
44562			TVA déductible sur immo		430 000	
			BANQUE			2 365 000
	512		FRS immobilisation			2 365 000
	404		Acquisition De materiel transport			
			(2pts) 31/12/2023			
6816			Dotations aux amortissement des immo non amortissables		500 000	
	2911		Dépréciation du terrain			500 000
			D'après l'inventaire			
			(1,5pts)			
			31/12/2023			
7817			Reprise pour dépréciation des actifs circulant		250 000	
	4911		Dépréciation des comptes clients			250 000
			Selon l'inventaire			
			31/12/2023			
654			Perte sur créances irrécouvrables		700 000	
44551			TVA décaissé		70 000	
	416		Clients douteux			770 000
			Ecriture sur perte irrécouvrables			
			31/12/2023			
4181			CLIENT facture à établir		88 000	
	701		Vente de produits finis			80 000
	44583		TVA –Facture à établir			8000
			Ecriture de produits à recevoir			

2) **Après avoir précisé la nature de la réduction obtenue sur la facture n° 156 indiquer ses conditions d'obtention. (4pts)**

- Remise : C'est une réduction commerciale habituelle accordée au client par rapport à la quantité de marchandise et de la qualité du client,
- Escompte : C'est une réduction financière accordée au client en cas de paiement au comptant.

3) **Selon vos acquis, A partir de quel montant, la société pourra-t-elle cesser de doter la réserve légale. (3pts)**

Cette obligation s'éteint lorsque le montant de réserve égale atteint 10 % du capital de l'entreprise.

La dotation à la réserve légale est égale a 5% * (Bénéfice de l'exercice - report à nouveau débiteur)

4) **Présenter le tableau de répartition du résultat en justifiant tous vos calculs. (Annexe A à rendre avec la copie). (5pts)**

Le tableau de répartition du bénéfice au 31/12/2023

	Montants	Justifications des calculs
Résultat de l'exercice	3 500 000	
- Report à nouveau débiteur	0	
<i>Base de calcul de réserve légale</i>	3 500 000	3 500 000*5%= 175 000
- Dotation à la réserve légale	170 000	Total RL= RL antérieur +RL = 830 000+175 000= 1005 000 donc le plafond est dépassé (10% de capital= 1000 000) <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"> 1000 000-830 000= 170 000de RL </div>
+ Report à nouveau créditeur	25000	Voir l'extrait du bilan
= Bénéfice distribuable	3 355 000	
- Reserve facultative	550 000	Voir la décision de l'assemblée générale
- Dividendes	2800 000	7000* 400 actions = 2800 000
= Report à nouveau de l'exercice	5000	